



Date de génération de ce justificatif : 08/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

AJC – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 17 avril 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



SCI AJC AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 avril 2026 à DINAN, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : société civile immobilière. Dénomination sociale : AJC. Siège social : 3 Allée du Clos Briho, 22100 DINAN. Capital social : 1 000 euros représentant exclusivement des apports en numéraire. Objet social : L'acquisition, la réception comme apports, la construction, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction, la location ou autrement, de biens immobiliers, et de tous immeubles ou droits portant sur des immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Gérance : Monsieur Jean-Charles DESRIAC, demeurant 3 Allée du Clos Briho 22100 DINAN, est désigné en qualité de gérant de la société sans limitation de durée. Cession de parts et agrément : Agrément pour toute cession, donné à l'unanimité des associés. Immatriculation : la société sera immatriculée au RCS de Saint-Malo. Pour avis

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
